

Licence Histoire

Présentation



Proposant un socle de connaissances équilibré entre les 4 périodes de l'histoire, la formation développe en outre – grâce à plusieurs procédures de suivi personnalisé des étudiants – des compétences intellectuelles essentielles à une solide insertion socio-professionnelle

La licence permet d'acquérir des outils utiles en matière de recherche, de traitement de la documentation et de l'information et participe à la formation du citoyen, ouvert sur l'Europe et le monde et à la compréhension des grands enjeux contemporains.

Le département d'histoire de Grenoble propose un apprentissage progressif pendant les 3 années de la licence d'histoire.

- **Une étape de découverte de deux disciplines en L1 : Histoire / Géographie** avec des enseignements centrés principalement sur l'histoire et des enseignements dispensés dans la discipline complémentaire, la géographie.

Cette étape de découverte permet à ceux qui hésitent entre deux disciplines, de les «tester» pendant un semestre ou un an. Elle donne également la possibilité aux étudiants qui le souhaiteraient de se réorienter, au second semestre de la première année ou en deuxième année vers la licence de géographie.

En L2 d'histoire, les étudiants consolident les bases acquises l'année précédente et en L3, ils les approfondissent. A partir de la deuxième année, les étudiants peuvent par leur choix dans les enseignements fondamentaux et dans les options infléchir et personnaliser leur projet d'études.

Objectifs

La formation donne à l'étudiant une culture historique, à la fois générale et approfondie, ainsi que la connaissance de la discipline, de ses sources et de ses méthodes.

Elle apporte également à l'étudiant des connaissances fondamentales et une méthodologie propres à la discipline historique, tout en favorisant des ouvertures en direction des autres sciences humaines et sociales.

Admission

Public formation initiale :

La première année de licence est accessible :

- de droit aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent reconnu par l'université (capacité en droit, DAEU...)
- ou bien sur dossier via une validation d'études selon les conditions déterminées par l'université ou la formation
- elle est également accessible aux candidats étrangers domiciliés hors UE (procédure de demande d'admission préalable).

La deuxième année et la troisième année sont accessibles :

- de droit aux étudiants titulaires de 60 ou 120 crédits obtenus dans ce même cursus
- ou bien sur dossier via une validation d'études selon les conditions déterminées par l'université ou la formation

Public formation continue :

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation (identique à celui indiqué pour le public de formation initiale), vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ?

Sachez que la procédure diffère selon le diplôme envisagé, le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider simplement en suivant ce lien : <http://www.univ-grenoble-alpes.fr/fr/grandes-missions/formation/candidatures-et-inscriptions/>

Poursuite d'études

Selon son projet, après l'obtention de sa licence, l'étudiant pourra se diriger vers un master professionnel ou de recherche dans le domaine de l'histoire ou un autre domaine qui correspondra à son projet professionnel : sciences politiques, relations internationales, métiers des bibliothèques... Il pourra, après sa 2e année de licence, rejoindre une licence professionnelle ou une année spéciale de DUT (filiales sélectives) s'il préfère opter pour des études courtes.

Infos pratiques :

- > **Composante** : UFR Arts et Sciences Humaines
- > **Niveau** : Bac +3
- > **Durée** : 3 ans
- > **Crédits ECTS** : 180
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts** :

Responsable(s) pédagogique(s)

Naima Ghermani
Naima.Ghermani@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Sylvaine Maris
Sylvaine.Maris@univ-grenoble-alpes.fr

Amandine Antony
04 76 82 73 62
amandine.antony@univ-grenoble-alpes.fr

Contact formation continue

Formation continue ARSH
fc-arsh@univ-grenoble-alpes.fr